

LE MÉMENTO DE L'ACTIONNAIRE 2016

SOMMAIRE



03 Introduction

- 04 Le plan stratégique
- 06 L'action Natixis

07 ÊTRE ACTIONNAIRE

- 08 Les modes de détention
- 09 Le nominatif
- 12 Notre politique de dividendes

14 S'INFORMER

- 15 Nos supports d'information
- 16 Notre site Internet
- 18 Nos abonnements numériques

20 DIALOGUER

22 PARTICIPER

- 23 A l'Assemblée générale
- 25 Au Club des actionnaires
- 29 Au Comité Consultatif des Actionnaires

Introduction



Madame, Monsieur, cher Actionnaire

Nous avons le plaisir de vous adresser la version 2016 de notre « Mémento de l'actionnaire ».

Vous y retrouverez nos quatre grands thèmes : « Être actionnaire », « S'informer », « Dialoguer », et « Participer ». Comme vous pourrez le découvrir, nous avons procédé à de nombreux enrichissements. Le premier concerne notre plan stratégique 2014-2017, intitulé « New Frontier », qui vous est détaillé en page 4. Des compléments d'information ont aussi été apportés concernant les modalités de fonctionnement du Nominatif (dans la partie « Être actionnaire ») et le vote par Internet à l'Assemblée générale (dans la partie « Participer »). D'autres mises à jour vous attendent enfin au fil des pages.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture et vous rappelons que notre équipe des Relations Actionnaires individuels reste à votre disposition pour toute question via les différents canaux qui vous sont indiqués en page 21 de ce document.

Pierre-Alexandre Pechmeze
Responsable de la Communication financière

Le plan stratégique New Frontier

Un plan de développement résolument orienté vers les clients



“Accentuer l'internationalisation de nos métiers et développer nos grandes franchises mondiales.”

Laurent Mignon
Directeur Général

OBJECTIFS 2017

Produit net bancaire > **8 Md€**

- Coefficient d'exploitation d'**environ 65 %**
- ROTE* compris entre **11,5 et 13 %**
- Ratio CET1 entre **9,5 et 10,5 %**
- **≥ 50 %** du PNB réalisé à l'international

- **75 Md€** de collecte nette en gestion d'actifs
- **400 M€** de synergies de revenus supplémentaires avec les réseaux du Groupe BPCE

* Taux de rendement des capitaux propres tangibles

Les orientations mises en œuvre pour atteindre ces objectifs

Développer notre modèle "asset light"

- Mettre l'accent sur le développement des métiers peu consommateurs de capital et dans lesquels Natixis détient une position forte, en particulier la gestion d'actifs
- Concevoir et distribuer des solutions à forte valeur ajoutée en application du modèle O2D (Originate to Distribute)

Créer un pôle unique d'assurances au service du Groupe BPCE

Accentuer l'internationalisation de nos métiers

Approfondir les synergies entre nos métiers cœurs et les réseaux du Groupe BPCE

À mi-parcours, la mise en œuvre de New frontier est en bonne voie

Deux ans après le lancement de New frontier, la pertinence de nos choix stratégiques est confirmée.

Nous avons conforté notre modèle *asset-light*.

L'activité de nos métiers cœurs est en forte croissance.

Le poids de l'épargne dans nos revenus s'est renforcé en 2015 avec une excellente performance en gestion d'actifs et la montée en puissance de nos métiers de l'assurance.

Le déploiement de notre modèle *Originate to Distribute (O2D)* a permis d'accroître notre production nouvelle et de continuer à investir pour accompagner le développement de nos clients, tout en allégeant la taille de notre bilan.

Nous avons renforcé également notre présence ciblée à l'international.

Enfin, nous avons conforté les synergies de revenus avec les réseaux du Groupe BPCE.

CHIFFRES-CLÉS au 31/12/2015

- **Plus de 16 000 collaborateurs dans plus de 35 pays**
- **Produit net bancaire (PNB) de nos métiers cœurs* : 7 878 M€, en progression de 12 % par rapport à 2014**
- **Résultat avant impôt* : 2 437 M€, en hausse de 17 % par rapport à 2014**
- **Rentabilité : ROE des métiers cœurs* à 12,1 % (+80 points de base par rapport à 2014)**
- **Une structure financière encore renforcée en 2015 : Ratio Common Equity tier 1 (Bâle 3)** à 12,2 % avant distribution (avec près de 160 points de base de génération de capital supplémentaire sur un an)**

* *Pro forma et hors éléments exceptionnels*

** *Sur la base des règles CRR-CDR4 publiées le 26 juin 2013, y compris compromis danois – sans mesures transitoires sauf IDA sur pertes reportables*

L'action Natixis



Code ISIN : FR0000120685

Négociation : Eurolist Paris (compartiment A),
éligible au SRD

Code Reuters : CNAT.PA

Code Bloomberg France : KN FP

Indices boursiers : CAC Next 20, SBF 80, SBF 120, CAC
All-Tradable et Euronext 100

ÊTRE ACTIONNAIRE



Natixis Paris



Les modes de détention

Les actions Natixis peuvent être détenues :

- au **porteur**,
- au **nominatif administré**,
- ou au **nominatif pur**.

Les caractéristiques de ces trois modes de détention sont les suivantes.

	Porteur	Nominatif administré	Nominatif pur
Lieu de dépôt de vos titres	Chez l'intermédiaire financier de votre choix		Les comptes nominatif pur de Natixis sont gérés par CACEIS Corporate Trust
Contact	Votre intermédiaire financier		CACEIS Corporate Trust est le teneur du registre des actions Natixis au nominatif et le centralisateur de l'Assemblée de Natixis. CACEIS CT met à votre disposition son service « Relation Investisseurs » de 9h à 23h, du lundi au vendredi. Tél : 01 57 78 34 44 E-mail : ct-contact@caceis.com
Droits de garde et frais de gestion	A votre charge (fixés par votre intermédiaire financier)		Exonération des droits de garde et des frais de gestion (pris en charge par Natixis)
Ordres de Bourse	A adresser à votre intermédiaire financier		A adresser à CACEIS Corporate Trust (possibilité de passer les ordres par Internet)
Participation à l'Assemblée générale	Demande de participation à l'Assemblée générale à votre initiative	Réception automatique de l'Avis de convocation à l'Assemblée générale	
Dividende	Paiement par votre intermédiaire financier		Paiement par CACEIS Corporate Trust



Le nominatif

La détention de vos titres au nominatif vous permet de recevoir directement par courrier ou par mail l'Avis de convocation aux Assemblées générales

Les avantages

Nominatif administré

- Une information personnalisée et une relation directe avec la société. L'actionnaire reçoit régulièrement des informations sur la société ainsi que des invitations à des événements dédiés aux actionnaires.
- Une information téléphonique sur la gestion des titres, la fiscalité des valeurs mobilières, l'organisation des assemblées générales.
- Une convocation systématique aux assemblées générales de la société. Les actionnaires au nominatif sont systématiquement invités aux assemblées générales sans avoir à accomplir de formalités de preuve de détention de titres pour pouvoir s'enregistrer et voter (avis de convocation, formulaire de vote et vote par correspondance, formulaire de demande de carte d'admission et documents d'information légale).

Le nominatif administré vous permet de conserver la gestion de vos titres dans votre établissement financier habituel.

Nominatif pur

Les avantages du nominatif pur sont :

- l'exonération des droits de garde ;
- l'exonération des frais inhérents à la gestion courante des titres (sauf ordres de Bourse) : traitement des dossiers juridiques (mutations/donations/successions), traitement des opérations sur titres (augmentation de capital, attribution de titres, etc.), paiement des dividendes. Ces frais sont pris en charge par la société émettrice, c'est-à-dire par Natixis.
- le versement direct du dividende sur votre compte.

CACEIS Corporate Trust, l'organisme de gestion des titres de Natixis inscrits en compte nominatif pur, met à votre disposition un site Internet dédié OLIS-Actionnaire pour passer vous-même vos ordres de bourse en toute sécurité lorsque vous le souhaitez, pour accéder à la documentation et pour modifier vos informations personnelles.



Les inconvénients

Nominatif administré

- Délais : il se peut que le traitement de vos ordres de Bourse soit plus long que pour les titres détenus au porteur gérés par les banques en ligne.

- Les coûts de transfert au nominatif : mieux vaut acheter directement sous cette forme plutôt que de demander le transfert des titres de porteur au nominatif, en raison des coûts que peuvent appliquer les banques de détail. Adressez-vous donc au préalable au service Actionnaires des sociétés émettrices qui vous conseilleront sur la marche à suivre. Pour acheter directement par l'intermédiaire de CACEIS Corporate Trust, veuillez contacter le service Relation Investisseurs de CACEIS Corporate Trust.

- Les frais de transaction à l'achat et à la vente sont généralement plus élevés que ceux proposés par la plupart des courtiers ou banques en ligne.

La détention de titres au nominatif administré n'a pas d'inconvénient majeur, excepté le fait que des frais de garde sont facturés à l'actionnaire, comme pour les titres au porteur.

Nominatif pur

La détention de titres au nominatif pur présente les inconvénients suivants :

- Pas de choix de gestionnaire de compte titres : c'est l'émetteur qui choisit le prestataire qui va gérer les comptes titres au nominatif pur de ses actionnaires, et non l'actionnaire

- Un compte titres par émetteur. L'inscription au nominatif pur a l'inconvénient d'engendrer pour l'actionnaire une multiplication de comptes : un compte titres par actions détenues d'une société. Ceci signifie qu'au lieu de recevoir un relevé annuel de compte titres global et un Imprimé Fiscal Unique (IFU) pour l'ensemble de ses valeurs, l'actionnaire reçoit autant de relevés de compte et d'IFU que de lignes d'avoirs inscrites au nominatif.

Lors de la déclaration des revenus, il convient donc d'additionner les montants de chaque IFU pour déterminer le montant des gains imposables ou des pertes éventuellement reportables.

- La détention en nominatif pur est difficilement compatible avec une inscription des actions dans un Plan d'Épargne en Actions (PEA), compte tenu des procédures administratives applicables en pareil cas.



Les frais liés au nominatif pur

Nominatif pur

L'inscription au nominatif pur directement dans les comptes de la société émettrice apporte la gratuité de la gestion et l'exonération totale des droits de garde ainsi que des frais inhérents à la gestion courante de leurs titres (sauf ordres de bourse).

Les commissions de bourse, dont le barème a été négocié avec la société, sont assujetties à la TVA en vigueur pour les résidents en France et dans l'Espace Economique Européen (EEE).

Aux commissions de bourse peut s'ajouter, le cas échéant, si la société est éligible et pour les ordres d'achat exclusivement, la Taxe sur les Acquisitions de Titres entrée en vigueur le 1er août 2012.

Pour connaître le barème de bourse applicable aux ordres de bourse transmis par le Service Relation Investisseurs de CACEIS Corporate Trust, veuillez-vous reporter à la lettre d'accompagnement de votre convention de compte titres.

Pour les ordres de bourse transmis par Internet via le site OLIS-Actionnaire, le barème de bourse applicable est le suivant :

Opération de bourse par Internet via OLIS-Actionnaire	Tarif HT (en pourcentage du montant brut de négociation)
Commission de bourse	0,30%
Minimum	6 EUR

Pour les ordres de bourse transmis par le service Relation Investisseurs de CACEIS Corporate Trust, le barème de bourse applicable est le suivant :

Montant de l'ordre	De 0 € à 152 449 €	De 152 449,01 € à 335 388 €	De 335 388,01 € et plus
Tarif HT (en pourcentage du montant brut de négociation)	0,75 %	0,65 %	0,55 %
Minimum	10 EUR	10 EUR	10 EUR

Comment inscrire ses actions au nominatif pur ou administré ?

Nominatif administré

La demande de conversion des titres au porteur en titres au nominatif administré se fait à l'initiative de l'actionnaire qui doit s'adresser à son intermédiaire financier habituel.

Nominatif pur

La demande de conversion des titres au porteur en titres au nominatif pur se fait à l'initiative de l'actionnaire qui doit transmettre à son intermédiaire financier habituel le formulaire de transfert disponible en téléchargement sur notre site Internet à la rubrique Communication Financière >> Action Natixis >> Nominatif.

Notre politique de dividendes



À QUELLE DATE FAUT-IL DÉTENIR SES TITRES POUR POUVOIR BÉNÉFICIER DU DIVIDENDE ?

Le dividende est payé à tous les actionnaires qui détiennent des actions à la clôture de la bourse, la veille de la date du détachement du dividende.



DATE DE PAIEMENT DU DIVIDENDE

La date de mise en paiement intervient quelques jours après la date de détachement du dividende. En fonction des délais de traitement propres à votre établissement financier habituel, votre compte bancaire est crédité les jours suivants.



PAIEMENT DU DIVIDENDE

- **Titres au nominatif pur** : le dividende est automatiquement versé sur le compte bancaire que vous avez préalablement indiqué à CACEIS Corporate Trust.
- **Titres au porteur et au nominatif administré** : votre établissement financier habituel crédite votre compte suivant les instructions préalables que vous lui avez données.

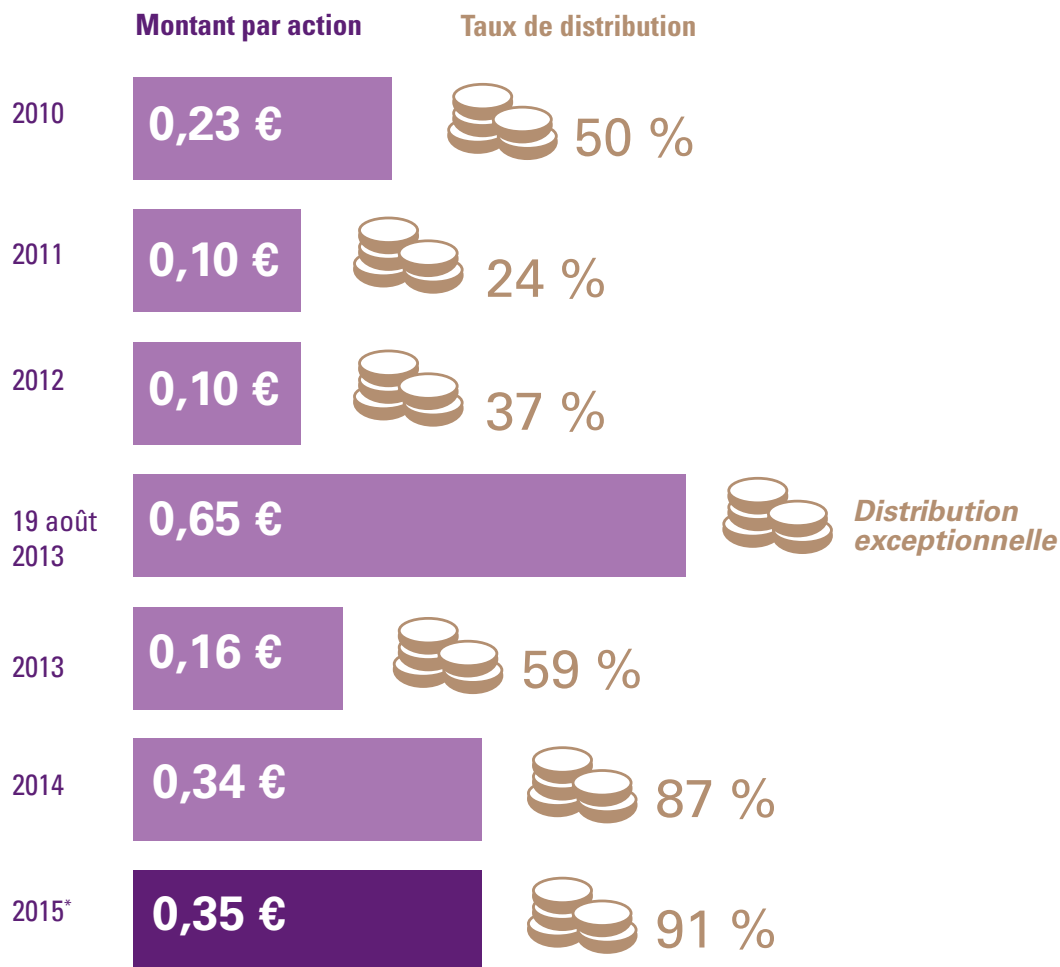


NOTRE POLITIQUE DE DIVIDENDES

Lors des récentes publications de résultats, la Direction de Natixis a confirmé son engagement en faveur d'une politique de distribution de dividende supérieure ou égale à 50%.



Le tableau ci-dessous vous présente l'évolution de notre politique de distribution au titre des années récentes.



*Distribution soumise au vote de l'Assemblée générale du 24 mai 2016



Retrouvez toutes les informations concernant le dividende et la fiscalité du dividende dans la rubrique www.natixis.com >> Communication financière >> Action Natixis >> Dividende



S'INFORMER

CANNONBRIDGEHOUSE

Natixis Londres



Nos supports d'information



PUBLICATIONS ACTIONNAIRES

*Le Document de référence,
la Lettre aux actionnaires,
le Mémento de l'actionnaire*



PUBLICATIONS INSTITUTIONNELLES

Profile (2015), Target (2015)



*Ces documents sont consultables sur notre
site Internet*

www.natixis.com



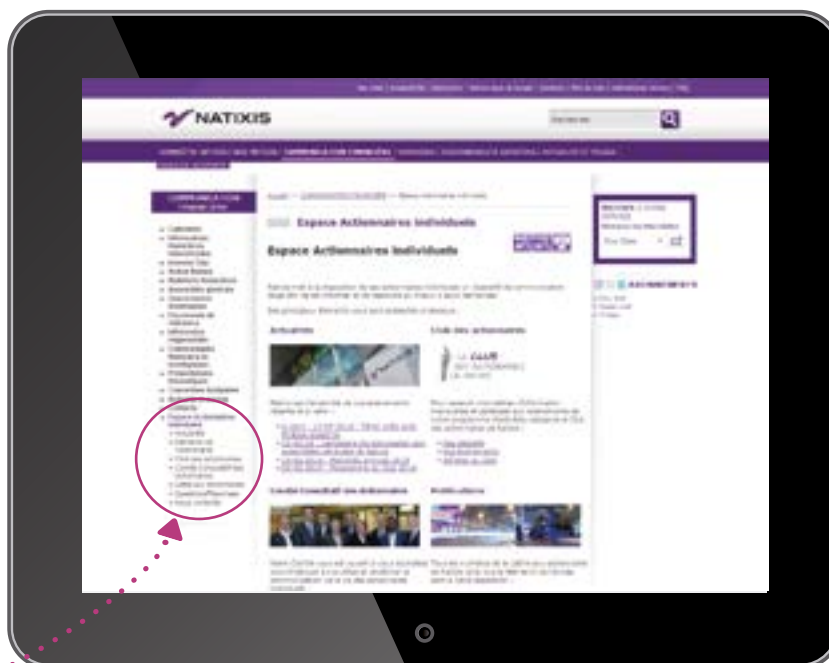
Notre site Internet

Notre site Internet www.natixis.com met à votre disposition l'information la plus complète sur la société.



Dans la rubrique www.natixis.com >> Communication financière >> Espace Actionnaires individuels vous retrouverez les rubriques ci-dessous

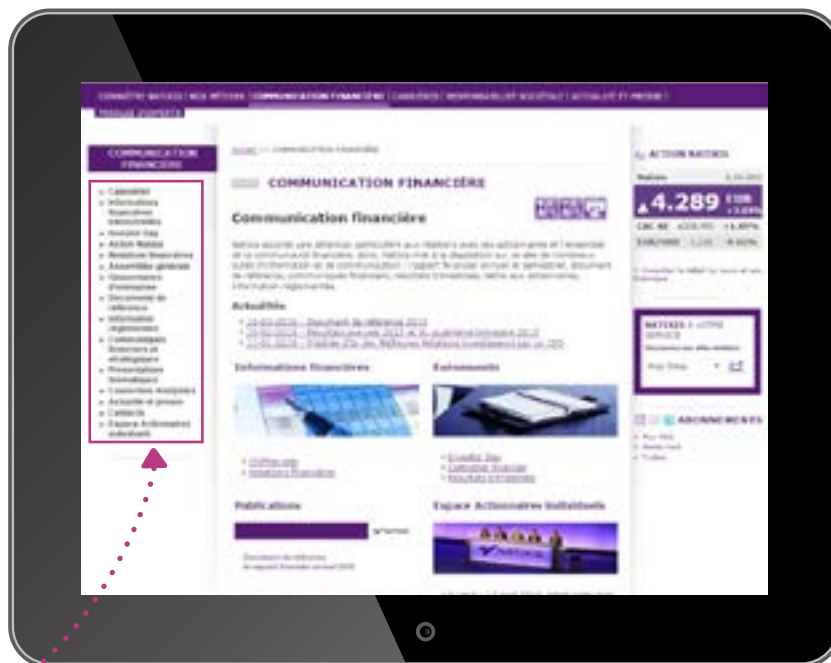
- Actualités
- Mémento de l'actionnaire
- Club des actionnaires
- Comité consultatif des actionnaires
- Lettres aux actionnaires (en version Pdf depuis le premier numéro)
- Questions/Réponses
- Nous contacter





La rubrique www.natixis.com >> Communication financière met à votre disposition toutes nos informations de Communication financière regroupées par grands thèmes

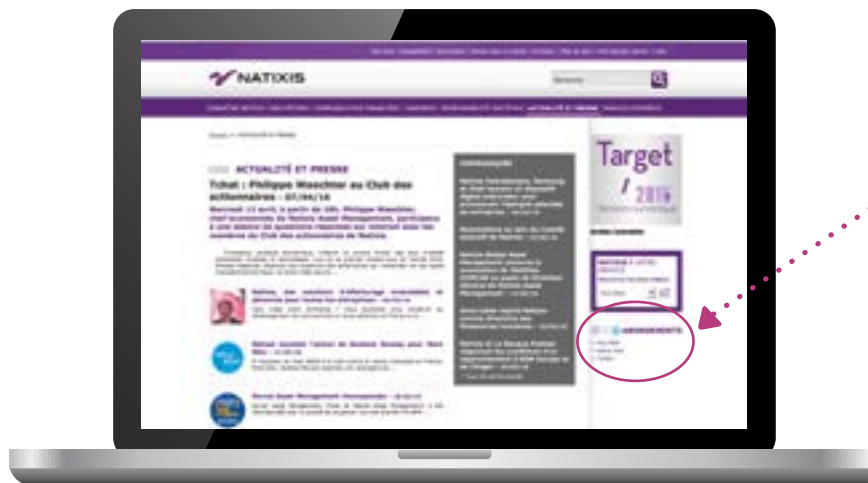
- Calendrier
- Informations financières trimestrielles
- Investor Day
- Action Natixis
- Notations financières
- Assemblée générale
- Gouvernance d'entreprise
- Documents de référence
- Information réglementée
- Communiqués financiers et stratégiques
- Présentations thématiques
- Couverture Analystes
- Actualité et presse
- Contacts



Nos abonnements numériques



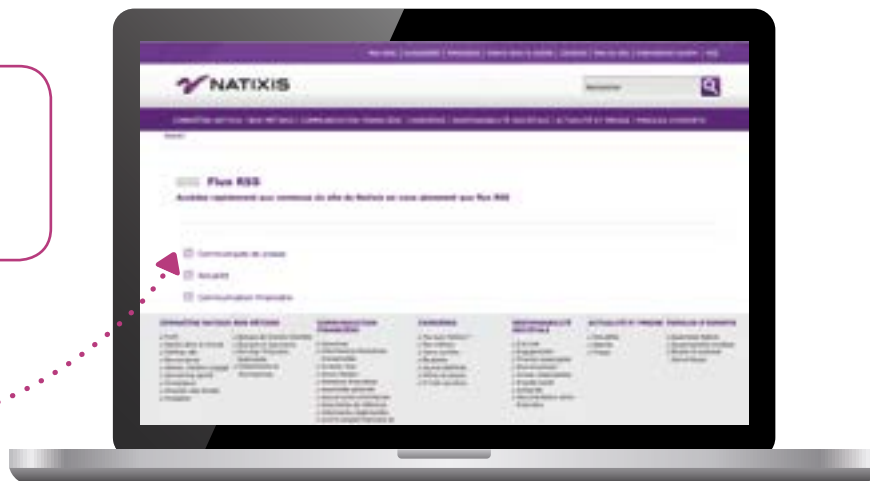
Dans la rubrique www.natixis.com >> **Actualité et presse** >> **Actualités**



VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ :

→ de suivre un de **nos trois fils RSS**

- Communiqués de presse
- Actualités
- Communication financière





→ de vous abonner à **nos Alertes Mail**

- « Actualités »
- ou « Communiqués de presse »



→ de nous suivre sur **Twitter**

 @natixis



DIALOGUER



Nous sommes à votre écoute et à votre disposition pour répondre à vos questions. Vous pouvez nous contacter par l'un des trois canaux suivants.



actionnaires@natixis.com



NATIXIS
Relations Actionnaires individuels
BP 4
75060 Paris Cedex 02



0 800 41 41 41

Service & appel
gratuits

Si vous souhaitez venir nous rencontrer à notre siège social du 13^e arrondissement à Paris, vous pouvez nous contacter par courriel à l'adresse indiquée ci-dessus en nous indiquant l'objet de votre question ainsi que votre numéro de téléphone. Nous vous recontacterons afin de fixer ensemble une date de rendez-vous en fonction des disponibilités des membres de notre équipe.

PARTICIPER

Séance de questions réponses





A l'Assemblée générale

L'Assemblée générale est le moment de rencontre privilégié entre les actionnaires et l'équipe dirigeante. Elle permet aux actionnaires de s'informer sur la vie de la société, ses résultats et ses perspectives, et aussi de poser leurs questions directement aux dirigeants présents. Elle est également le moyen pour les actionnaires de se prononcer sur les résolutions soumises à leur approbation.

Tout actionnaire de Natixis peut participer à l'Assemblée générale.

• Titres au nominatif (pur ou administré)

Vous recevez automatiquement chez vous la brochure de convocation par courrier ou l'e-convocation par mail.

• Titres au porteur

Dans ce cas, vous êtes informé de la tenue de l'Assemblée générale par voie de presse et c'est à vous de faire la démarche auprès de votre intermédiaire financier afin de demander une carte d'admission.

ACTIONNAIRES AU NOMINATIF, OPTEZ POUR LA CONVOCATION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE !

En demandant de recevoir votre Avis de convocation par mail, vous faites le choix d'une solution rapide, sûre et écologique.

Pour effectuer cette modification, nous vous invitons à vous rendre sur le site Internet dédié **OLIS-Actionnaire** dans la rubrique **Vos abonnements >> E-consentement**



Consultation préalable ouverte à tous les actionnaires

Afin de mieux cerner les attentes des actionnaires en vue de l'Assemblée générale, Natixis réalise chaque année une enquête préalable.

Elle permet notamment aux actionnaires d'indiquer les thèmes qu'ils souhaiteraient voir traités lors de l'Assemblée et de poser des questions aux dirigeants.

Chaque année, ce questionnaire est disponible sur le site :

www.natixis.com >>
Communication financière >>
Assemblée générale



Retransmission de l'Assemblée générale

Si vous ne pouvez pas venir assister sur place, **l'intégralité de notre Assemblée générale** fait l'objet d'une retransmission en direct sur Internet.

Cette retransmission est ensuite disponible **pendant un an** sur notre site Internet.



Actionnaires de Natixis, votez en ligne !

Le vote préalable à l'Assemblée est ouvert à l'ensemble des actionnaires.

Tous les actionnaires au porteur* et au nominatif peuvent voter à partir d'une action détenue.

La plate-forme de place VOTACCESS enregistre les votes jusqu'à la veille (15 heures) de l'Assemblée. Outre l'accès au vote, VOTACCESS permet d'effectuer les démarches suivantes : demande de carte d'admission, pouvoir au président ou mandat à un tiers, révoquer et désigner un nouveau mandataire.

La connexion à VOTACCESS se fait à partir du site Internet de consultation du compte titres de l'actionnaire. Le vote pour les actions détenues au porteur s'exprime via le portail mis à disposition par l'intermédiaire financier.

Le vote pour les actions détenues au nominatif s'exprime via OLIS-Actionnaire, le site interactif mis à disposition par CACEIS Corporate Trust pour Natixis.

**sous réserve que le teneur de compte adhère à la plate-forme de place.*



Distinction 2015

Natixis a remporté le Trophée d'Or de l'assemblée générale des sociétés du SBF 120 hors CAC 40 lors de la deuxième édition des Trophées des Meilleures Relations Actionnaires 2015 organisée par le groupe Le Revenu.



Retrouvez toutes les informations concernant l'Assemblée générale dans la rubrique www.natixis.com >> Communication financière >> Assemblée générale



Au Club des actionnaires et à ses événements



Notre Club des actionnaires est ouvert à tout actionnaire de Natixis qui souhaite recevoir par mail des informations sur la société.

Les membres du Club reçoivent automatiquement :

- nos **Newsletters mensuelles**,
- notre **Lettre aux actionnaires annuelle** dans une version multimédia interactive,
- notre **Programme d'activités du Club des actionnaires**.

L'adhésion au Club des actionnaires est gratuite.

Elle se fait à l'initiative de chaque actionnaire qui doit faire la démarche volontaire d'adhérer en se rendant sur le site <https://clubdesactionnaires.natixis.com>, puis en cliquant sur « Je souhaite m'inscrire ».

Une procédure d'adhésion en ligne lui permet de devenir membre en quelques minutes et de commencer à recevoir nos informations immédiatement.



Dans le cadre de ce Programme d'activités, les membres du Club des actionnaires peuvent participer à :

- des **conférences économiques et financières organisées** à Paris et retransmises en direct sur Internet avec une interface de dialogue en direct, animées par des experts de Natixis ou organisées en partenariat avec l'École de la Bourse ou avec

la Fédération française des investisseurs individuels et des clubs d'investissement (F2iC) ;

- des **réunions** d'information sur Natixis organisées dans les régions françaises ;
- **des événements** liés à la politique de sponsoring et de mécénat.



Tchat vidéo «Direct économie» avec Philippe Waechter, Directeur de la Recherche économique de Natixis Asset Management



Tchat vidéo «Résultats et stratégie de Natixis» avec Pierre-Alexandre Pechmeze, Responsable de la Communication financière de Natixis



LE CLUB DES ACTIONNAIRES DE NATIXIS

Le site Internet sécurisé et dédié au Club des actionnaires regroupe l'ensemble des informations réservées aux membres qui sont :

- le Mémento de l'actionnaire
- notre Calendrier financier
- le Programme des activités du Club
- les Webconférences en direct et en différé
- les Tchats vidéo :
 - sur Natixis
 - sur l'actualité économique
- les événements liés à notre mécénat
- nos Lettres aux actionnaires interactives
- la page de mise à jour de vos données personnelles





LE CLUB DES ACTIONNAIRES DE NATIXIS

Cette dernière page permet à chaque membre du Club de mettre à jour ses coordonnées rapidement et sans risque d'erreur.



Retrouvez toutes les informations concernant le Club des actionnaires dans la rubrique www.natixis.com >> Communication financière >> Espace Actionnaires individuels >> Club des actionnaires



Au Comité Consultatif des Actionnaires

Dans le souci constant d'être à l'écoute de ses actionnaires individuels, Natixis a mis en place un Comité Consultatif des Actionnaires de Natixis (CCAN).

Le Comité est ouvert aux actionnaires qui souhaitent s'impliquer aux côtés de Natixis et améliorer la communication vis-à-vis des actionnaires individuels.

Ce Comité Consultatif se compose de douze actionnaires de Natixis représentatifs de son actionnariat individuel. Il se réunit deux à trois fois par an au siège de Natixis.



Missions

Le Comité Consultatif des Actionnaires de Natixis a pour objectif de permettre à Natixis de recueillir l'avis de ses membres sur les différents aspects

de la communication financière et d'améliorer les différents supports de communication destinés aux actionnaires individuels. Il se prononce principalement sur les rencontres majeures avec les actionnaires (Assemblée générale, réunions actionnaires, salon Actionaria...) et sur les outils de communication financière à destination des actionnaires individuels.

Travaux du Comité

Tous les travaux du Comité sont disponibles sur le site Internet où se trouvent les supports de présentation et tous les comptes rendus de réunions.





Composition du Comité

Chaque membre est présenté(e) par le biais d'une courte biographie et d'un entretien vidéo dans lequel sont reprises ses motivations et appréciations sur les travaux du Comité.

Sélection et appel à candidature

Tous les ans, le Comité est renouvelé par tiers. En conséquence, tous les actionnaires qui le souhaitent peuvent faire acte de candidature. Les candidatures sont reçues tout au long de l'année.

Tout actionnaire possédant au minimum une action peut postuler au CCAN en envoyant une lettre de motivation, un curriculum vitae ainsi que le dossier de candidature complété. Natixis s'engage à répondre à tous les postulants.



Ce dossier de candidature ainsi que la Charte du CCAN sont téléchargeables sur la page :

www.natixis.com >>

Communication financière >>
Espace Actionnaires individuels
>> Comité Consultatif des
Actionnaires >> Qui peut
postuler et comment ?

Une fois rempli, ce dossier de candidature doit être renvoyé :

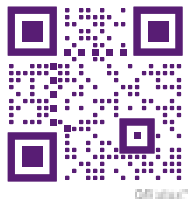
- par courrier à :
Natixis – Comité Consultatif
des Actionnaires – BP 4 –
75060 Paris Cedex 02.
- par mail à :
actionnaires@natixis.com



Retrouvez toutes les informations concernant le Comité Consultatif des Actionnaires de Natixis dans la rubrique www.natixis.com >> Communication financière >> Espace Actionnaires individuels >> Comité Consultatif des Actionnaires

30, avenue Pierre Mendès France
75013 Paris - France
Tel.: +33 1 58 32 30 00
www.natixis.com

 GROUPE BPCE



QR code



Suivez-nous sur LinkedIn !



Suivez-nous sur Twitter !
[@natixis](https://twitter.com/natixis)



Retrouvez-nous sur
notre chaîne YouTube !



Retrouvez les Appis Natixis
disponibles sur App Store et Google play !

